

## Appel à projet L'artiste voyageur

### Description :

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, établissement culturel de la Ville de Paris, s'associe avec le 100 Établissement Culturel Solidaire pour présenter une exposition collective d'artistes amateurs.

### Date de l'exposition :

Du vendredi 10 mars au samedi 1er avril 2017  
Vernissage le vendredi 10 mars à 19h00  
MPAA/Broussais : 100 rue Didot, 75014 Paris.

### Public concerné :

L'appel à projet est ouvert à tous les artistes amateurs de Paris et d'Ile de France.

### Thème proposé : L'artiste voyageur

Qu'est-ce que le voyage inspire aux artistes ?

Est-il une (re)découverte du monde ? Un processus intérieur de création ?

Un rêve éveillé ? Une traversée ?

Quelle(s) visions(s) peut-on en donner ? Documentaire ? Imaginaire ? Contemplative ?

Nous invitons les artistes plasticiens amateurs à une libre interprétation et à une expérimentation ludique avec tout médium - arts plastiques, photo, vidéo, installation, performance -

Toute approche - individuelle, collective, pluridisciplinaire - est possible.

### Modalités d'inscription :

Vos dossiers sont à envoyer **jusqu'au 15 février 2017**

- par mail : à lfeodoroff@mpaa.fr

- par courrier : MPAA/Broussais – Lydia Feodoroff - 100 rue Didot - 75014 Paris

Pour tous renseignements, il est possible d'appeler la MPAA/Broussais au 01 79 97 86 00.

### Liste des pièces à fournir :

- Une fiche de présentation de l'artiste : nom, prénom, adresse, téléphone, mail, site internet ;

- Un court texte de présentation et quelques images rendant compte de la proposition avec obligatoirement les informations suivantes :

- Pour les œuvres à plat (peinture, photos..) la taille et la technique utilisée pour chacune des œuvres ;

- Pour les œuvres en volume, la taille, le poids et la technique utilisée pour chacune des œuvres ;

- Pour les vidéos ou les performances, la durée et/ou le format de fichier.

### Responsabilité de la MPAA :

La MPAA se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages ou de vol et ce, sans aucune exception ni réserve sur les installations et œuvres exposées dans sa galerie. A ce titre nous vous informons que la MPAA ne prend pas d'assurances couvrant vos œuvres exposées à la MPAA/Broussais, 100 rue didot 75014 Paris.